

Le PERECO dans EIG

- Nouvelles rubriques
- Mise en place
- Fonctionnement du PERECO
- Exemples versement PERECO
- Fonctionnement de l'abondement
- Exemple versement abondement PERECO

Nouvelles rubriques

PERECO

PCO_VERSEMENT : Rubrique de paye du montant brut de l'abondement

PCO_COTSAL : Cotisation salariale PERECO

PCO_COTCSG : Cotisation salariale CSG PERECO

PCO_COTNOCSG cotisations pereco hors CSG

Participe à PCO_COTSAL avec un taux de -100%

PCO_NETCSG : Versement pereco net de CSG

PCO_NET : Versement net PERECO

N_PCO_CSGND C.S.G. non déductible PERECO **A ajouter dans le net en négatif et dans COT_SAL en positif**

N_PCO_CRDS : C.R.D.S PERECO **A ajouter dans le net en négatif et dans COT_SAL en positif**

N_PCO_CSGDED : C.S.G. déductible PERECO

BC_PCO_BRUTURS : Brut urssaf avec PERECO

BC_PCO_VERSEME : Base de cotisation versement PERECO

BC_PCO_CSGPREV : Base CSG prévoyance pereco

BC_PCO_TRAURSF : Tranche A URSSAF avec PERECO

```
pereco( basecsg)
```

BC_PCO_CSG : base CSG-CRDS du pereco

```
[ PCO_VERSEMENT. MONTANT ] *98. 25/100  
+[ BC_PCO_CSGPREV. MONTANT ]
```

Modification :

B_COT_CSG_NABT : Ajouter BC_PCO_CSGPREV en négatif

B_COT_CSG : Ajouter BC_PCO_CSGPREV en négatif

Abondement

PCOA_ABOND : Rubrique de paye du montant brut de l'abondement

- Entre dans le brut avec un taux à zéro
- Profil comptable compte 6470000000
- On imprime que la base

BC_PCOA_ABOND : Base de cotisation abondement

[PCOA_ABOND. MONTANT

N_PCOA_CSGDED : C.S.G. déductible sur l'abondement PERECO - > COT_SALDED avec un taux à zéro et PCOA_COTSAL

N_PCOA_CSGND : C.S.G. non déductible sur l'abondement PERECO - > COT_SAL avec un taux à zéro et PCOA_COTSAL **A ajouter dans le net en négatif et dans COT_SAL en positif**

N_PCOA_CRDS : C.R.D.S. sur abondement PERECO - > COT_SAL avec un taux à zéro et PCOA_COTSAL **A ajouter dans le net en négatif et dans COT_SAL en positif**

PCOA_COTSAL : Itérative cotisation salariale abondement PERECO

Forfait social 16%

B_COT_FORSOC16 : Itérative forfait social 16%

Inclut PCOA_ABOND : Montant brut abondement

BC_FORFAITS16 : Base forfait social 16%

[B_COT_FORSOC16. MONTANT]

FORFAITSOC16 : Cotisation forfait social 16%

Mise en place

Le gestionnaire de rubrique doit être au minimum à 67.

Activation des rubriques et paramétrage

Dans la gestion des structures, sélectionnez la fiche association, cliquez sur le bouton modification puis sur le bouton paramétrage PERECO

Virements

Edition des bulletins obligatoire pour générer les virements Forcer la balise Batchbooking à True (Si le contrat de la banque ne le prévoit pas)

Répertoire pour les virements SEPA

Utiliser la version SEPA N°3 (Par exemple pour la Banque Postale) Ajouter les balises virements prioritaires (Paiement à la date du virement)

Ne saisir qu'en mode IBAN (plus nécessaire de saisir le RIB) Ajouter la balise encodage UTF-8

Informations complémentaires :

Région à utiliser pour le barème du PAS Utiliser le taux de PAS issu de la DSN du mois précédent (publié le mois courant)

Télécharger les fichiers de nomenclature à l'ouverture de période Réutiliser un matricule supprimé (impossible si bulletin dématérialisé)

Cycle horaire implicite Certificat de travail

Horaires collectif implicite Solde de tout compte

Type de rupture CDD implicite Par défaut, générer les documents de clôture

L'écran suivant permet :

- D'activer les rubriques du PERECO
- D'activer les rubriques de l'abondement PERECO
- De définir les groupes de cotisations soumises au versement du PERECO
- D'initialiser l'historique des assiettes des cotisations définies précédemment.

Paramètres du PERECO

Ce module vous permet d'activer, d'initialiser et de paramétrer le PERECO.
Attention, d'autres manipulations sont nécessaires, veuillez vous référer à la documentation en ligne

Alias	Assiette brute	Cot. Tranche 1	Cot. Tranche 2	Cot. Tranche 3	Plafond tranche 2			Plafond tranche 3			6 nes
					Nombre	Rubrique	Formule	Nombre	Rubrique	Formule	
RETRAITE	BC_BRUT_RET	RET_COM_TU1	RET_COM_TU2		7			0			
CEG	BC_BRUT_RET	RET_CEG_TU1	RET_CEG_TU2		7			0			
CET	BC_BRUT_RET	RET_CET_TU1	RET_CET_TU2		7			0			
APEC	BC_BRUT_APEC	APECBRUT	APECBRUT		0			0			
PREVC	BC_BRUT_PREV_C	PREV_C_TRA	PREV_C_TRB		0	V_PLAFFREV	NB_TRB_C	0	V_PLAFFREV	NB_TRC_C	
PREVNC	BC_BRUT_PREV_NC	PREV_NC_TRA	PREV_NC_TRB		0	V_PLAFFREV	NB_TRB_NC	0	V_PLAFFREV	NB_TRC_NC	

Activation

Les rubriques du PERECO et de l'abondement PERECO sont constituées de rubriques de paye, de

bases de cotisation, des cotisations. Elles ne sont visibles que si l'activation a été réalisée.

Des rubriques spécifiques ont été créées pour l'accident, la solidarité et la CSG-CRDS sur PERECO, et pour la CSG-CRDS et forfait social pour l'abondement. Il faudra les paramétrer dans le gestionnaire de régime mais ce n'est pas l'objet de cet écran.

Paramétrage

Il s'agit ici de définir les cotisations dont l'assiette inclut le versement Brut du PERECO : Retraite, CEG, CET, APEC, prévoyance cadre et non cadre, etc..

Par défaut, ce sont ces cotisations qui sont paramétrées, mais vous pouvez définir vos propres cotisations (Si par exemple vous avez de la retraite supplémentaire) et supprimer ce qui ne convient pas (pas de cotisation PERECO sur la prévoyance).

Pour chacune, il faut indiquer la rubrique de l'assiette brute, la cotisation de tranche 1, 2 et 3, et le nombre de plafond de la tranche 2 et de la tranche 3.

On aura donc une ligne pour la retraite, pour la CEG, pour la CET, pour l'APEC, pour la prévoyance cadre, pour la prévoyance non cadre, etc..

Utilisez les boutons correspondants pour ajouter, modifier, supprimer une ligne.

Pour chaque nouvelle ligne, il faut définir au minimum :

- Si c'est la cotisation CET : Cette cotisation est différente des autres car elle n'est due en tranche 1 et 2 que si le plafond est dépassé.
 - Si c'est la cotisation CET, il faudra également indiquer quel est le mode d'attribution de cette cotisation lorsque le salarié dépasse le plafond à cause du PERECO. Cf. [Cas particulier CET](#)
- S'il faut inclure les cotisations patronales dans la base CSG-CRDS due sur le PERECO (Cas des cotisations de prévoyance).
- La rubrique base de cotisation de l'assiette brute.
- La rubrique de cotisation de tranche 1
- La rubrique de cotisation de tranche 2

Et si nécessaire les cotisations de tranche 2 et 3. A noter que pour les cotisations assises sur le brut (APEC), il suffit d'indiquer la cotisation dans la partie cotisation tranche 1 et cotisation tranche 2 avec un nombre de plafond à zéro

Indiquer également la limite du nombre de plafond pour la tranche 1 et pour la tranche 2. Il est possible de se référer à une rubrique chargée de calculer le nombre de plafond. Si les deux zones sont renseignées, ça sera la formule de la rubrique qui sera utilisée.

Si le nombre de plafond est égal à zéro, le programme considère qu'il n'y a pas de limite de plafond. Ça sera le cas pour la cotisation APEC, par exemple.

Initialisation de l'historique

Une fois le paramétrage précédent effectué (et uniquement après), si la mise en place est effectuée en cours d'année, il sera nécessaire d'initialiser l'historique. Cela consiste à créer l'historique des bases de cotisation brute, tranche 1,2 et 3 sans le PERECO. pour les mois précédents la mise en place. Par définition ces bases sont égales aux bases d'origine puisque le PERECO n'était pas en place.

Une fois le PERECO mis en place, il ne faudra plus repasser les mois suivants par cette initialisation car tous les montants calculés seront remplacés. Il est donc important de bien réaliser le paramétrage dès le départ.

Codification des rubriques

Les rubriques EIG qui ont été créées sont déjà codifiées.

Les rubriques brutes de versement du PERECO et de l'abondement entrent dans le brut mais pour un taux à zéro. Cela permet une comptabilisation correcte du PERECO. Cf [Comptabilisation PERECO](#)

Alias Ne plus utiliser la rubrique
Cumul automatique Toujours Calculée ID : 2 NumSite : PEIG

Désignation

Rubrique	Désignation	Formule	Taux	Sens
PCOA_ABOND	Montant brut de l'abondement PERECO	MONTANT	0	+
PCO_VERSE...	Versement au titre du PERECO	MONTANT	0	+
PEXCEPTION	Prime exceptionnelle en points	MONTANT	100	+
PFONCTIONN	Prime fonctionnelle	MONTANT	100	+

Il en est de même pour la rubrique de versement net de l'abondement PERECO (PCOA_NET) et pour la rubrique PCO_NETCSG *Versement pereco net de CSG* qui entrent dans l'itérative NET pour un taux de zéro.

La rubrique ~~PCO_COTNOCSG cotisations pereco hors CSG~~ entre dans la liste des cotisations salariales déductibles (Taux 100) et dans l'itérative PCO_COTSAL qui calcule la somme des cotisations liées au PERECO. A noter que cette rubrique à un taux égal à -1 et est comptabilisée avec le profil net (compte 421).

L'exonération de cotisation concerne les cotisations d'assurance maladie, d'assurance vieillesse et d'allocation familiales. Par conséquent, outre les cotisations de prévoyance et de retraite, il ne faut pas oublier les cotisations transport, fnal, chômage, formation professionnelle et construction. Les cotisations accident du travail et solidarité sont également soumises mais font l'objet de rubriques spécifiques du fait de leurs codifications particulières pour la DSN.

Pour la retraite, la prévoyance et le chômage, il suffit d'ajouter les rubriques itératives calculant les assiettes de cotisations dans la rubrique brute de versement du PERECO (PCO_VERSEMENT).

- B_COT_RET : Base de retraite (Utilisé pour la retraite, la CEG, la CET, l'APEC)
- B_COT_PREV : Base de prévoyance
- B_COT_ASS : Base de cotisation AGS et chômage

Modification de la formule "Montant" de la rubrique "Versement au titre du PERECO"

Rubrique EIG

Assistant de saisie

3 formules sont présentes dans une rubrique de paye :

- la formule **BASE** qui par défaut est modifiable.
- la formule **TAUX** qui par défaut est modifiable et marquée comme formule de taux.
- la formule **MONTANT** qui n'est jamais modifiable et qui correspond forcément au produit de la base par le taux.

Les zones de saisies

- **Alias :** [Zone non saisissable]. Identification rapide d'une formule. C'est cette information qui est affichée dans les formules de calculs et sur le bulletin si nécessaire.
- **Désignation :** Identification détaillée (Titre) de la formule.
- **Modifiable :** Cette information est accessible pour les formules TAUX et BASE. Elle permet de définir si cette formule est modifiable ou non.

Description

Alias: MONTANT ID : 141003 NumSite : PEIG
 Désignation: Montant
 Modifiable:
 Imprimer sur le bulletin:
 Formule de taux:

Calcul

[PCO_VERSEMENT.BASE] * [PCO_VERSEMENT.TAUX]

Participe au calcul de

Rubrique	Désignation	Formule	Taux	Sens
BRUT	Brut	MONTANT	0	+
B_COT_ASS	Base ASSEDIC	MONTANT	100	+
B_COT_PREV	Base prévoyance	MONTANT	100	+
B_COT_RET	Base retraite	MONTANT	100	+

Modification

Et si nécessaire les autres rubriques utilisateur si vous avez codifié des retraites supplémentaires.

En revanche pour les cotisations transport, fnal, formation professionnelle, œuvre sociale et construction, la base de cotisation est BC_BRUT_URSSAF qui ne doit pas être modifiée pour ajouter le versement PERECO.

On va donc utiliser la rubrique BC_PCO_BRUTURS qui est égal à BC_BRUT_URSSAF +PCO_VERSEMENT et modifier chacune des cotisations précédentes pour y changer la base.

Exemple avec la cotisation transport

Rubrique de cotisations TRANSPORT (Versement mobilité)

Alias: TRANSPORT Ne plus utiliser la rubrique# : 156 NumSite : PEIG

Désignation: Versement mobilité
 Salariale et employeur Seulement salariale Seulement employeur

Catégorie de cotisation: Sécurité Sociale Type de base: Sur la totalité du brut
Référence bordereau: 900 Type de cumul Taux (JSS): Sur la totalité du brut
Référence DUICS: Dans la déclaration, éclater en fonction du Taux AT

Désactiver dans les bulletins de régularisation: Ne pas appliquer l'historisation conditionnelle

Unicité à l'édition: Rubrique d'écrêtement:
Contrôle de valorisation d'impression: sur les formules: Base Taux Salarial Taux Employeur
 Montant Salarial Montant Employeur

Assistance en saisie de cotisations: Afficher...

Fréquence de calcul: Jan. Fev. Mars Avr. Mai Juin Jul. Aout Sep. Oct. Nov. Dec.
Sélectionnez un profil comptable... VERSEMENT TRANSPORT

Base de la cotisation: **Brut urssaf avec PERECO (BC_PCO_BRUTURS)** Paramètres...

Alias: TXEMP Désignation: Taux employeur
MTEMP Désignation: Montant employeur

Imprimer Formule de taux Modifiable Nombre de décimales: 5

Formule de calcul:

- LISTEGEN (TX_TRANSP;
- CONSTANTE (CONTRAT.TAUX_TAXETRANSPORT)

Commentaires: Voir ACCIDENT

Modification

Les cotisations EIG concernées sont :

- TRANSPORT
- TRANSPADD
- CONSTRUCTION
- OEUVRESOC
- FNAL
- FORMATION
- FORMATIONCOMP
- FNAL_TRA

Pour la dernière rubrique, on utilisera la rubrique BC_PCO_TRAURSF, Tranche A URSSAF avec PERECO

Gestion des régimes

Dans la gestion des régimes, ajoutez les rubriques de cotisations suivantes :

Pour l'abondement :

- N_PCOA_CSGDED : C.S.G. déductible sur l'abondement PERECO
- N_PCOA_CSGND : C.S.G. non déductible sur l'abondement PERECO
- N_PCOA_CRDS : C.R.D.S. sur abondement PERECO

- Et éventuellement le forfait social à 16 ou 20%

Pour que le taux du forfait social soit fixé à 16 % au lieu de 20 %, il faut que le règlement du Perco respecte deux conditions cumulatives :

- la modalité de gestion par défaut du plan est la gestion pilotée, c'est à dire l'allocation de l'épargne permettant de réduire progressivement les risques financiers en fonction de l'horizon d'investissement (soit la date prévisible de départ à la retraite) ;
- le portefeuille de parts détenu comporte au moins 7 % de titres susceptibles d'être employés dans un plan d'épargne en actions destiné au financement des petites et moyenne entreprises et des entreprises de taille intermédiaire (PEA- PME). Ce ratio s'applique à une fraction du portefeuille qui se réduit à mesure que le salarié approche de la retraite.

N_PCOA_CRDS	C.R.D.S. sur abondement PERECO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BC_PCOA_ABOND	0,500	260		Autre	04	<input checked="" type="checkbox"/>		073	<input type="checkbox"/>
N_PCOA_CSGDED	C.S.G. déductible sur l'abondement P...	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BC_PCOA_ABOND	6,800	999	260	Autre	04	<input checked="" type="checkbox"/>		073	<input type="checkbox"/>
N_PCOA_CSGND	C.S.G. non déductible sur l'abondeme...	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BC_PCOA_ABOND	2,400	999	260	Autre	04	<input checked="" type="checkbox"/>		073	<input type="checkbox"/>
FORFAITSOC16	Forfait social à 16%	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BC_FORFAITS16		16,000	480	Autre	05	<input checked="" type="checkbox"/>		071	<input checked="" type="checkbox"/>
FORFAITSOC20	Forfait social 20%	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BC_FORFAITS20		20,000	012	Autre	05	<input checked="" type="checkbox"/>		071	<input checked="" type="checkbox"/>

Pour le PERECO :

- PCO_ACCIDENT : Accident du travail PERECO
- PCO_SOLIDARITE : Contribution Solidarité Autonomie PERECO
- N_PCO_CSGDED : C.S.G. déductible PERECO
- N_PCO_CSGND : C.S.G. non déductible PERECO
- N_PCO_CRDS : C.R.D.S PERECO
- PCO_TRA Cotisation fictive tranche A : Cette cotisation fictive permet d'envoyer la base plafonnée en bloc 78 code 02. En effet, bien que la cotisation vieillesse tranche A ne soit pas assise sur le PERECO, la consigne est que la base plafonnée bloc 78 code 02 doit l'inclure. Sur la cotisation vieillesse tranche A, il faut décocher la case +Ass qui de fait apparait en jaune.

PCO_ACCIDENT	Accident du travail PERECO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BC_PCO_VER...		(E = mc 2)	626		Autre	03	<input checked="" type="checkbox"/>		023	045	<input type="checkbox"/>
PCO_SOLIDARITE	Contribution Solidarité Autonomie PE...	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BC_PCO_VERSE...		0,000	999	626	Autre	03	<input checked="" type="checkbox"/>			068	<input checked="" type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Limité Tranche A <ul style="list-style-type: none"> FNAL_TRA F.N.A.L. sur tranche A <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> BC_PCO_TRAUR... 0,100 332 Plafonnée 02 <input type="checkbox"/> 049 <input checked="" type="checkbox"/> PCO_TRA Cotisation fictive tranche A <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> BC_PCO_TRAUR... 0,000 000 Plafonnée 02 <input checked="" type="checkbox"/> 076 <input checked="" type="checkbox"/> VIEIL_APP_TRA Vieillesse TRA apprenti plafonné exon... <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> BC_BRUT_APP_PL 8,550 726 Plafonnée 02 <input checked="" type="checkbox"/> 002 076 <input checked="" type="checkbox"/> VIEILLESSE_MED Vieillesse sur tranche A Médecins -30% <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> BC_BRUT_URSAFF 4,830 5,990 336 Plafonnée 02 <input checked="" type="checkbox"/> 076 <input checked="" type="checkbox"/> VIEILLESSE_TRA Vieillesse sur tranche A <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> BC_TR_A_URSAFF 6,900 8,550 100 Plafonnée 02 <input checked="" type="checkbox"/> 076 <input checked="" type="checkbox"/> ☐ Autre <ul style="list-style-type: none"> N_PCO_CRDS C.R.D.S PERECO <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> BC_PCO_VERSE... 0,500 260 Autre 04 <input checked="" type="checkbox"/> 073 <input type="checkbox"/> N_PCO_CSGDED C.S.G. déductible PERECO <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> BC_PCO_VERSE... 6,800 999 260 Autre 04 <input checked="" type="checkbox"/> 073 <input type="checkbox"/> N_PCO_CSGND C.S.G. non déductible PERECO <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> BC_PCO_VERSE... 2,400 999 260 Autre 04 <input checked="" type="checkbox"/> 073 <input type="checkbox"/> 															

Comptabilisation

Le compte 647 Autres charges sociales et le [compte 645](#) seront utilisés pour la comptabilisation de l'abondement à un PEE en vertu de l'article 944-42 du PCG.

“ La participation de l'employeur au plan d'épargne d'entreprise en un versement complémentaire appelé « abondement » constitue une charge de personnel inscrite au compte 647 Autres charges sociales.

Par conséquent, le versement brut doit être comptabilisé comme suit :

- Débit du 647000 Versement brut du PERECO ou de l'abondement
- Crédit du 421000 Versement brut du PERECO ou de l'abondement moins les cotisations.

Les cotisations inhérentes au PERECO et l'abondement sont comptabilisées comme les autres cotisations.

Exemple

Voici un exemple d'un salaire brut de 2685.39€ et d'un versement PERECO de 100€. Le net est de 1965.86€.

Le versement brut du PERECO est de 100€, les cotisations CSG sur PERECO sont égal à 9.88€ et les autres cotisations sur PERECO représentent un total de 6€ ce qui fait 15€88 de cotisations sur PERECO.

Compte	Débit	Crédit	Libellé	Compte	Débit	Crédit	Libellé
Comptabilisation sans PERECO				Comptabilisation avec PERECO			
4211000000		1965,86	Journal des salaires	4211000000		2049,98	Journal des salaires
4311000000		13,26	C.R.D.S	4311000000		13,26	C.R.D.S
4311000000		180,35	C.S.G. déductible	4311000000		0,51	C.R.D.S PERECO
4311000000		63,65	C.S.G. non déductible	4311000000		180,35	C.S.G. déductible
4311000000		10,34	Vieillesse	4311000000		6,93	C.S.G. déductible PERECO
4311000000		178,39	Vieillesse sur tranche A	4311000000		63,65	C.S.G. non déductible
4372000000		18,55	Mutuelle santé	4311000000		2,44	C.S.G. non déductible PERECO
4373010000		27,79	Prévoyance non cadre sur tranche A	4311000000		10,34	Vieillesse
4373500000		22,23	CEG Tranche 1	4311000000		178,39	Vieillesse sur tranche A
4373500000		104,97	Retraite Tranche 1	4372000000		18,55	Mutuelle santé
6411300000	2585,39		Journal des salaires	4373010000		28,87	Prévoyance non cadre sur tranche A
TOTAL	2585,39	2585,39		4373500000		23,09	CEG Tranche 1
				4373500000		109,03	Retraite Tranche 1
				6411300000	2585,39		Journal des salaires
				6470000000	100,00		Journal des salaires
				TOTAL	2685,39	2685,39	

Comptabilisation avec le PERECO :

- Au débit du 641 : Montant du brut (2585.39€).
- Au débit du 647 : Montant brut du versement PERECO(100€).
- Au crédit du 421 : Montant net versé (1965.86€) plus Versement PERECO brut moins cotisation sur PERECO (100€ - 15.88€)
- Au crédit du 4311 : Cotisation CSG-CRDS sur PERECO (9.88€)
- Au crédit des autres comptes de cotisations : le montant des cotisations (incluant éventuellement le versement PERECO)

Pour les cotisations patronales aucune codification particulière

Pour obtenir ce résultat, il faut créer un profil comptable pereco et l'affecter aux rubriques brutes de versement du pereco : PCO_VERSEMENT et PCOA_ABOND. Attention, le profil comptable attribué à ces rubriques est au départ aléatoire.

Alias: PCO_VERSEMENT Ne plus utiliser la rubrique 16196 NumSite : PEIG

Désignation: Versement au titre du PERECO

Sens : Débit Crédit

Rubrique en Point Rubrique en Heure Toujours Valorisée

Unicité à l'édition Multiples instances autorisé Rubrique d'écrasement

Désactiver dans les bulletins de régularisation Non saisissable

Imprimer sur le bulletin sous contrôle de valorisation sur les formules : BASE TauxX

Via une condition utilisateur Définir... MONTANT

A éditer dans le bulletin annexe Libellé de substitution :

Ne pas appliquer l'historisation conditionnelle

Fréquence de calcul

Jan. Feb. Mars Avr. Mai Juin Jui. Aout Sep. Oct. Nov. Dec.

Niveaux d'utilisation

Convention Grille de Convention Usages établissement

Contrat Saisie de Paye

Rubrique associée

Sélectionnez une rubrique...

Profil comptable Sélectionnez... PERECO

Saisir un profil de ventilation

Saisie d'un profil de comptabilisation

Généralités du profil

Libellé du profil comptable: PERECO

Créer un profil spécifique TH

Données de comptabilisation

Type de comptabilisation: Unique

Compte mensuel Comptabilisation détaillée

Compte unique ou par défaut: 6470000000

Pour la partie comptabilisée dans le 421, il faut codifier les rubriques suivantes :

PCO_COTNOCSG : Cotisations PERECO hors CSG. Cette rubrique est négative (Taux =-1) et doit être dans le sens crédit. Elle a le profil comptable net (421) et entre dans l'itérative COT_SALDED afin d'équilibrer avec les cotisations incluant le PERECO (retraite, prévoyance..). Dans l'exemple précédent, elle est égal à 6€.

PCO_NETCSG : Versement PERECO net de CSG. Cette rubrique est également négative et doit être dans le sens débit. Elle a le profil comptable net (421) et entre dans le NET **mais avec un taux à zéro**. Ainsi, elle est comptabilisée pour son montant total, mais ne modifie pas le montant du net. Dans l'exemple précédent, elle est égal à $100€ - 9.88€ = 90.12€$

Codification du bulletin

Pour le bulletin détaillé

Pour un affichage cohérent sur le bulletin il est nécessaire de replacer les rubriques en utilisant le paramétrage du bulletin dans le menu Autres paramètres.

Les rubriques brutes de versement du PERECO et de l'abondement sont dans le groupe brut. Seule la colonne Base est imprimée car le versement PERECO ne rentre pas réellement dans le brut.

Pour les rubriques de versement nettes (PCO_NET et PCOA_NET) il faut les envoyer dans le groupe Net.

La somme des cotisations salariales du PERECO et de l'abondement sont également imprimées sur le bas de bulletin après la rubrique NET. Il s'agit des rubriques itératives PCO_COTSAL et PCOA_COTSAL, vérifiez la codification de l'impression dans la rubrique.

Imprimer sur le bulletin sous contrôle de valorisation Rubrique d'écrasement sur la formule ITERATION

Il est également opportun de replacer les rubriques CSG-CRDS non déductible dans le groupe net, et les rubriques CSG déductibles avec la cotisation classique.

L'affichage du total des cotisations salariales doit être modifié afin de prendre en compte les cotisations du PERECO

Propriété du modèle de bulletin

Alias: MODEL_EIG Libellé du modèle: bulletin d'origine Libellé du bulletin: BULLETIN DE PAIE

Corps du bulletin: Logo et couleurs Section Salarié Contrat Règlement Congés Cumuls Totaux

Personnaliser les cadres

Bulletin détaillé

Tot. retenues salariales: $[COT_SALDED.MONTANT] - [PCO_COTNOCSG.MONTANT] + [N_PCO_CSGDED.MTSALARIAL] + [N_PCOA_CSGDED.MTSALARIAL]$ Tot. retenues employeur: [COT_EMP.MONTANT]

Bulletin simplifié

Tot. retenues salariales: $[COT_SAL.MONTANT] + [PCO_COTSAL.MONTANT] + [PCOA_COTSAL.MONTANT]$ Tot. retenues employeur: [COT_EMP.MONTANT]

Total versé par l'employeur: $[COT_SAL.MONTANT] + [PCO_COTSAL.MONTANT] + [PCOA_COTSAL.MONTANT]$ Allègements de cotisations financés par l'Etat: $(-1)*([AGCPURSSAF.MTEMP] + [AGCPURSSAFR ...])$

Information de la baisse: [COT_SAL.MONTANT] * (0.0075 +si ...

Liste de régimes non concernés: Afficher

Total des retenues salariales bulletin détaillé :

[COT_SALDED. MONTANT]
- [PCO_COTNOCSG. MONTANT]
+ [N_PCO_CSGDED. MTSALARIAL]
+ [N_PCOA_CSGDED. MTSALARIAL]

Total des retenues salariales bulletin simplifié

[COT_SAL. MONTANT]
+ [PCO_COTSAL. MONTANT]
+ [PCOA_COTSAL. MONTANT]

[COT_SAL.MONTANT] + [PCO_COTSAL.MONTANT] + [PCOA_COTSAL.MONTANT]

Pour le bulletin simplifié

Sur l'écran de paramétrage du bulletin, cliquez sur le bouton



- Ajouter la rubrique PCO_ACCIDENT dans le groupe ACCIDENTS DU TRAVAIL
- Ajouter la rubrique PCO_SOLIDARITE dans le groupe AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR
- Ajouter les rubriques de cotisations CSG-CRDS dans le groupe CONTRIBUTION SOCIALE GENERALISEE : D'un coté les CSG non déductibles, de l'autre les CSG déductibles.

UNIONNEMENT FAMILIAL
Supplémentaire

FAMILLE

3 **ASSURANCE CHÔMAGE**
Chômage
APEC

AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR

COTISATIONS STATUTAIRES OU PRÉVUES PAR L...

3 **CONTRIBUTION SOCIALE GENERALISEE**
CSG déductible de l'impôt sur le revenu
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu

EXONÉRATIONS, ÉCRÉT. ET ALLÈGEM. DE COTIS...

REDUCTION DE COTISATION SALARIALE

Paramètres d'affichage des rubriques par défaut

Style: G I S

Couleur texte:

Couleur fond:

Modifier Affichage

Paramètres d'affichage des rubriques

Alias	Désignation	Base	TX salarial	MT salarial	TX employeur	MT employeur	Ordre maître
N_CRDS	C.R.D.S	99	99,9%	9999,99	99,9%	9999,99	0
N_CRDSHS	C.R.D.S. HS exonérées	99	99,9%	9999,99	99,9%	9999,99	1
N_CRDSCP	C.R.D.S. activité partielle	99	99,9%	9999,99	99,9%	9999,99	2
N_CSGNDEX	C.S.G. non déductible sur transaction exonérée	99	99,9%	9999,99	99,9%	9999,99	3
N_CSGND	C.S.G. non déductible	99	99,9%	9999,99	99,9%	9999,99	4
N_CSGNDPCP	C.S.G. non déductible activité partielle	99	99,9%	9999,99	99,9%	9999,99	5
N_CRDSTEX	C.R.D.S. sur transaction exonérée	99	99,9%	9999,99	99,9%	9999,99	6
N_CSGCRETND	Ecrêtement C.S.G. non déductible	99	99,9%	9999,99	99,9%	9999,99	7
N_CSGNDHS	C.S.G. non déductible HS exonérées	99	99,9%	9999,99	99,9%	9999,99	8
N_PCO_CSGND	C.S.G. non déductible PERECO	99	99,9%	9999,99	99,9%	9999,99	9
N_PCO_CRDS	C.R.D.S PERECO	99	99,9%	9999,99	99,9%	9999,99	10
N_PCOA_CSGND	C.S.G. non déductible sur l'abondement PERECO	99	99,9%	9999,99	99,9%	9999,99	11
N_PCOA_CRDS	C.R.D.S. sur abondement PERECO	99	99,9%	9999,99	99,9%	9999,99	12

Fonctionnement du PERECO

Il s'agit de saisir un montant brut de versement à l'aide de la rubrique PCO_VERSEMENT en saisie de variable de paye. Le calcul de paye va calculer les cotisations dues sur le versement PERECO.

- Le montant brut du PERECO est soumis aux cotisations accident et solidarité (PCO_ACCIDENT et PCO_SOLIDARITE)
- Il est également soumis aux cotisations CSG-CRDS avec l'abattement de 1.75%
- Enfin il est soumis à toutes les cotisations paramétrées précédemment : Retraite, prévoyance, etc...

En résultat, on peut afficher le montant des cotisations du PERECO (rubrique PCO_COTSAL) ainsi que le versement net (PCO_NET).

Cotisations Accident et solidarité

Ces cotisations ne posent pas de difficultés, elles sont codifiées dans le gestionnaire de régime et ont pour base la rubrique BC_PCO_VERSEME qui est égal à la rubrique PCO_VERSEMENT .

Cotisations CSG-CRDS

Concernant la CSG, à noter que la base de cotisation est égale au montant du versement abattu de 1.75% auquel on ajoute la part des cotisations patronales de prévoyance sur le PERECO (cf. paramétrage).

La rubrique BC_PCO_CSG va calculer cette base et sera affectée aux rubriques de cotisations concernées : N_PCO_CRDS, N_PCO_CSGDED et N_PCO_CSGND.

Voici sa formule

```
[ PCO_VERSEMENT. MONTANT ] *98. 25/100  
+[ BC_PCO_CSGPREV. MONTANT ]
```

Elle fait référence à la rubrique BC_PCO_CSGPREV qui calcule la part patronale des cotisations de prévoyance sur le PERECO. Cette dernière à la formule suivante :

```
per eco( basecsg)
```

per eco est un mot clé qui permet de calculer tous les montants de cotisations du au PERECO en utilisant le paramétrage effectué précédemment. Ici, le paramètre "basecsg" permet d'obtenir la part patronale des cotisations de prévoyance sur le PERECO.

Cette rubrique est ôtée de la rubrique B_COT_CSG_NABT Base CSG-CRDS non abattue pour ne pas influencer le montant de la CSG-CRDS classique.

Cotisations retraite, prévoyance, etc

Il s'agit de calculer la part des cotisations salariales du PERECO. Comme l'assiette de cotisation de ces rubriques comprend le montant du PERECO (contrairement aux cotisations CSG-CRDS) il faut utiliser un mot clé spécifique qui donnera le résultat attendu.

La rubrique PCO_COTNOCSG a la formule suivante :

```
PERECO( )
```

Ce mot clé donne exactement la somme des cotisations paramétrées précédemment uniquement sur le montant du PERECO

Pour cela, le programme, pour chaque cotisation, calcule la base sans PERECO et avec PERECO et fait la différence.

Il est possible d'utiliser le mot clé avec deux paramètres pour avoir uniquement la différence d'une cotisation. Par exemple, pour avoir le montant de la cotisation salariale du au PERECO pour la cotisation RET_COM_TU1, il suffit d'utiliser le mot clé comme suit :

```
pereco( RET_COM_TU1, MTSALARIAL)
```

Cas particulier : cotisation CET

La cotisation CET est particulière dans le sens où elle n'est due qu'à partir du moment où l'assiette cumulée dépasse le plafond.

Il y a trois cas possible :

1. Le salarié ne dépasse pas le plafond que ce soit avec ou sans PERECO. Il n'y a donc pas de cotisation CET
2. Le salarié dépasse le plafond sans et avec PERECO. Il y a donc une cotisation CET tranche 1 et tranche 2 dans les deux cas. Comme le taux est identique entre les deux tranches, le montant de cotisation du au pereco est facilement calculable.
3. Le salarié est en dessous du plafond sans PERECO et dépasse le plafond avec PERECO.

Dans ce dernier cas, on a trois possibilités :

- Le montant de la cotisation CET est réparti proportionnellement entre le cumul brut et le montant du PERECO. Mais on peut considérer que le salarié repassera en dessous du plafond les mois suivants.
- Le montant de la cotisation CET est entièrement affecté au bulletin et rien n'est retiré du brut PERECO. Ce qui résout le problème précédent.

- Le montant de la cotisation CET est entièrement affecté au versement PERECO. Cette solution ne paraît pas acceptable et n'a pas été retenue.

Nous n'avons trouvé aucun texte juridique ni jurisprudence sur ce cas particulier. Le taux de CET est peu élevé cela ne porte pas sur des sommes très importantes. Dans le paramétrage, nous avons donné la possibilité d'appliquer la première ou la deuxième solution.

Exemples versement

PERECO

Exemple 1 : Salaire en dessous du plafond avant et après PERECO

Bulletin sans PERECO

REFERENCES			SALARIE		EMPLOYEUR	
Code	Libellé	Nombre ou base	Taux	Montant	Taux	Montant
SALBASE	Salaire de base			1747,79		
51_ANC	Prime d'ancienneté CCNT 51	1747,79	2,00%	34,96		
51_INDLAFCAD	Indemnité mensuelle Laforcade 1			190,41		
BRUT	Brut			1973,16		
Cotisations						
MALADIE	Maladie	1973,16			7,00%	-138,12
SOLIDARITE	Contribution Solidarité Autonomie	1973,16			0,30%	-5,92
ALLOCFAMREDUIT	Allocation familiale Taux réduit	1973,16			3,45%	-68,07
ACCIDENT	Accident du travail	1973,16			3,70%	-73,01
VIEILLESSE	Vieillesse	1973,16	0,40%	-7,89	2,02%	-39,86
VIEILLESSE_TRA	Vieillesse sur tranche A	1973,16	6,90%	-136,15	8,55%	-168,71
FNAL	F.N.A.L. en totalité	1973,16			0,50%	-9,87
ASSEDICBRUT	Assurance chômage sur brut	1973,16			4,05%	-79,91
FNGS	F.N.G.S.	1973,16			0,20%	-3,95
SYNDICAT	Contribution au dialogue social	1973,16			0,016%	-0,32
RET_COM_TU1	Retraite Tranche 1	1973,16	4,06%	-80,11	6,10%	-120,36
RET_CEG_TU1	CEG Tranche 1	1973,16	0,86%	-16,97	1,29%	-25,45
PREV_NC_TRA	Prévoyance non cadre sur tranche A	1973,16	1,075%	-21,21	3,615%	-71,33
FORFAITSOC	Forfait social	71,33			8,00%	-5,71
N_CSGDED	C.S.G. déductible	2009,96	6,80%	-136,68		
AGCFRUA	Allègement général de cotisation part RETRAITE	28,90				28,90
TOTAL_COTIS	Total des cotisations et contributions			-399,01		-781,69
NETSOCIAL	Net social			1515,86		
PAS_NETFISCPOT	Net fiscal potentiel					
PAS_NETFISC	Net fiscal			1574,15		
NETIMP	Net imposable			1574,15		
N_CSGND	C.S.G. non déductible	2009,96	2,40%	-48,24		
N_CRDS	C.R.D.S	2009,96	0,50%	-10,05		
PAS_NETAVANT	Net à payer avant impôt sur le revenu			1515,86		
PAS_PRELEV	Impôt prélevé à la source - Taux personnalisé	1574,15	1,60%	-25,19		
NET	Net à payer			1490,67		

Bulletin avec PERECO

REFERENCES			SALARIE		EMPLOYEUR	
Code	Libellé	Nombre ou base	Taux	Montant	Taux	Montant
SALBASE	Salaire de base			1747,79		
51_ANC	Prime d'ancienneté CCNT 51	1747,79	2,00%	34,96		
51_INDLAFCAD	Indemnité mensuelle Laforcade 1			190,41		
PCO_VERSEMENT	Versement au titre du PERECO	100,00				
BRUT	Brut			1973,16		
Cotisations						
MALADIE	Maladie	1973,16			7,00%	-138,12
SOLIDARITE	Contribution Solidarité Autonomie	1973,16			0,30%	-5,92
ALLOCFAMREDUIT	Allocation familiale Taux réduit	1973,16			3,45%	-68,07
ACCIDENT	Accident du travail	1973,16			3,70%	-73,01
VIEILLESSE	Vieillesse	1973,16	0,40%	-7,89	2,02%	-39,86
VIEILLESSE_TRA	Vieillesse sur tranche A	1973,16	6,90%	-136,15	8,55%	-168,71
FNAL	F.N.A.L. en totalité	1973,16			0,50%	-9,87
ASSEDICBRUT	Assurance chômage sur brut	1973,16			4,05%	-79,91
FNGS	F.N.G.S.	1973,16			0,20%	-3,95
SYNDICAT	Contribution au dialogue social	1973,16			0,016%	-0,32
RET_COM_TU1	Retraite Tranche 1	2073,16	4,06%	-84,17	6,10%	-126,46
RET_CEG_TU1	CEG Tranche 1	2073,16	0,86%	-17,83	1,29%	-26,74
PREV_NC_TRA	Prévoyance non cadre sur tranche A	2073,16	1,075%	-22,29	3,615%	-74,94
FORFAITSOC	Forfait social	74,94			8,00%	-6,00
N_CSGDED	C.S.G. déductible	2009,96	6,80%	-136,68		
N_PCO_CSGDED	C.S.G. déductible PERECO	101,86	6,80%	-6,93		
AGCFRUA	Allègement général de cotisation part RETRAITE	28,90				28,90
PCO_SOLIDARITE	Contribution Solidarité Autonomie PERECO	100,00			0,30%	-0,30
PCO_ACCIDENT	Accident du travail PERECO	100,00			3,70%	-3,70
TOTAL_COTIS	Total des cotisations et contributions			-411,94		-796,98
NETSOCIAL	Net social			1515,86		
PAS_NETFISCPOT	Net fiscal potentiel					
PAS_NETFISC	Net fiscal			1574,15		
NETIMP	Net imposable			1574,15		
N_CSGND	C.S.G. non déductible	2009,96	2,40%	-48,24		

Le net social, le net imposable et le net à payer sont identiques.

Le total des cotisations et contributions est évidemment différent puisqu'il comprend la part des cotisations PERECO.

Sur le base de bulletin après le net à payer apparait le total des cotisations dues au PERECO, puis le montant net du PERECO.

Exemple 2 : Salaire au dessus du plafond avant et après PERECO

Bulletin sans PERECO

REFERENCES			SALARIE		EMPLOYEUR	
Code	Libellé	Nombre ou base	Taux	Montant	Taux	Montant
SALBASE	Salaire de base			3874,68		
S1_MAJSPEC	Prime de technicité	3874,68	17,00%	658,70		
S1_ANC	Prime d'ancienneté CCNT 51	4533,38	20,00%	906,68		
BRUT	Brut			5440,06		
Cotisations						
MALADIE	Maladie	5440,06			7,00%	-380,80
MALCOMP25	Complément Maladie si salaire >2.5 SMIC	5440,06			6,00%	-326,40
SOLIDARITE	Contribution Solidarité Autonomie	5440,06			0,30%	-16,32
ALLOCFAM	Allocation familiale	5440,06			5,25%	-285,60
ACCIDENT	Accident du travail	5440,06			3,70%	-201,28
VIEILLESSE	Vieillesse	5440,06	0,40%	-21,76	2,02%	-109,89
VIEILLESSE_TRA	Vieillesse sur tranche A	3864,00	6,90%	-266,62	8,55%	-330,37
FNAL	F.N.A.L. en totalité	5440,06			0,50%	-27,20
TRANSPORT	Versement de transport	5440,06			2,00%	-108,80
ASSEDICBRUT	Assurance chômage sur brut	5440,06			4,05%	-220,32
FNGS	F.N.G.S.	5440,06			0,20%	-10,88
SYNDICAT	Contribution au dialogue social	5440,06			0,016%	-0,87
RET_COM_TU1	Retraite Tranche 1	3864,00	4,06%	-156,88	6,10%	-235,70
RET_COM_TU2	Retraite Tranche 2	1576,06	8,64%	-136,17	12,95%	-204,10
RET_CEG_TU1	CEG Tranche 1	3864,00	0,86%	-33,23	1,29%	-49,85
RET_CEG_TU2	CEG Tranche 2	1576,06	1,08%	-17,02	1,62%	-25,53
RET_CET_TU1	CET Tranche 1	3864,00	0,14%	-5,41	0,21%	-8,11
RET_CET_TU2	CET Tranche 2	1576,06	0,14%	-2,21	0,21%	-3,31
APECBRUT	APEC sur BRUT	5440,06	0,024%	-1,31	0,036%	-1,96
PREV_C_TRA	Prévoyance cadre sur tranche A	3864,00	1,075%	-41,54	3,615%	-139,68
PREV_C_TRB	Prévoyance cadre sur tranche B	1576,06	1,515%	-23,88	6,505%	-102,52
FORFAITSOC	Forfait social	242,20			8,00%	-19,38
N_CSGDED	C.S.G. déductible	5587,06	6,80%	-379,92		
TOTAL_COTIS	Total des cotisations et contributions			-1085,95		-2808,87
NETSOCIAL	Net social			4192,08		
PAS_NETFISCPOT	Net fiscal potentiel					
PAS_NETFISC	Net fiscal			4354,11		
NETIMP	Net imposable			4354,11		
N_CSGND	C.S.G. non déductible	5587,06	2,40%	-134,09		
N_CRDS	C.R.D.S	5587,06	0,50%	-27,94		
PAS_NETAVANT	Net à payer avant impôt sur le revenu			4192,08		
PAS_PRELEV	Impôt prélevé à la source - Taux personnalisé	4354,11	8,20%	-357,04		
NET	Net à payer			3835,04		

M. Et. Voscurat - 2021.11

Bulletin avec PERECO

REFERENCES			SALARIE		EMPLOYEUR	
Code	Libellé	Nombre ou base	Taux	Montant	Taux	Montant
SALBASE	Salaire de base			3874,68		
S1_MAJSPEC	Prime de technicité	3874,68	17,00%	658,70		
S1_ANC	Prime d'ancienneté CCNT 51	4533,38	20,00%	906,68		
PCO_VERSEMENT	Versement au titre du PERECO	200,00				
BRUT	Brut			5440,06		
Cotisations						
MALADIE	Maladie	5440,06			7,00%	-380,80
MALCOMP25	Complément Maladie si salaire >2.5 SMIC	5440,06			6,00%	-326,40
SOLIDARITE	Contribution Solidarité Autonomie	5440,06			0,30%	-16,32
ALLOCFAM	Allocation familiale	5440,06			5,25%	-285,60
ACCIDENT	Accident du travail	5440,06			3,70%	-201,28
VIEILLESSE	Vieillesse	5440,06	0,40%	-21,76	2,02%	-109,89
VIEILLESSE_TRA	Vieillesse sur tranche A	3864,00	6,90%	-266,62	8,55%	-330,37
FNAL	F.N.A.L. en totalité	5440,06			0,50%	-27,20
TRANSPORT	Versement de transport	5440,06			2,00%	-108,80
ASSEDICBRUT	Assurance chômage sur brut	5440,06			4,05%	-220,32
FNGS	F.N.G.S.	5440,06			0,20%	-10,88
SYNDICAT	Contribution au dialogue social	5440,06			0,016%	-0,87
RET_COM_TU1	Retraite Tranche 1	3864,00	4,06%	-156,88	6,10%	-235,70
RET_COM_TU2	Retraite Tranche 2	1776,06	8,64%	-153,45	12,95%	-230,00
RET_CEG_TU1	CEG Tranche 1	3864,00	0,86%	-33,23	1,29%	-49,85
RET_CEG_TU2	CEG Tranche 2	1776,06	1,08%	-19,18	1,62%	-28,77
RET_CET_TU1	CET Tranche 1	3864,00	0,14%	-5,41	0,21%	-8,11
RET_CET_TU2	CET Tranche 2	1776,06	0,14%	-2,49	0,21%	-3,73
APECBRUT	APEC sur BRUT	5640,06	0,024%	-1,35	0,036%	-2,03
PREV_C_TRA	Prévoyance cadre sur tranche A	3864,00	1,075%	-41,54	3,615%	-139,68
PREV_C_TRB	Prévoyance cadre sur tranche B	1576,06	1,515%	-23,88	6,505%	-102,52

Comme précédemment, le net social, le net imposable et le net à payer sont identiques.

Le total des cotisations et contributions est évidemment différent puisqu'il comprend la part des cotisations PERECO.

Les cotisations de retraites et de prévoyance en tranche 1 ne changent pas, en revanche celles en tranche 2 sont augmentées du montant du pereco brut, cad 200€

Sur le base de bulletin après le net à payer apparait le total des cotisations dues au PERECO, puis le montant net du PERECO.

Exemple 3 : Salaire en dessous du plafond avant PERECO et au dessus après PERECO

Bulletin sans PERECO

REFERENCES			SALARIE		EMPLOYEUR	
Code	Libellé	Nombre ou base	Taux	Montant	Taux	Montant
SALBASE	Salaire de base			2322,06		
51_MAJSPEC	Prime de technicité	2322,06	5,00%	116,10		
51_ANC	Prime d'ancienneté CCNT 51	2438,16	6,00%	146,29		
51_INDLAFORCA2	Indemnité mensuelle métiers socio-éducatifs			238,00		
BRUT	Brut			2822,45		
Cotisations						
MALADIE	Maladie	2822,45			7,00%	-197,57
SOLIDARITE	Contribution Solidarité Autonomie	2822,45			0,30%	-8,47
ALLOCFAMREDUIT	Allocation familiale Taux réduit	2822,45			3,45%	-97,37
ACCIDENT	Accident du travail	2822,45			3,70%	-104,43
VIEILLESSE	Vieillesse	2822,45	0,40%	-11,29	2,02%	-57,01
VIEILLESSE_TRA	Vieillesse sur tranche A	2822,45	6,90%	-194,75	8,55%	-241,32
FNAL	F.N.A.L. en totalité	2822,45			0,50%	-14,11
TRANSPORT	Versement de transport	2822,45			2,00%	-56,45
ASSEDICBRUT	Assurance chômage sur brut	2822,45			4,05%	-114,31
FNGS	F.N.G.S.	2822,45			0,20%	-5,64
SYNDICAT	Contribution au dialogue social	2822,45			0,016%	-0,45
RET_COM_TU1	Retraite Tranche 1	2822,45	4,06%	-114,59	6,10%	-172,17
RET_CEG_TU1	CEG Tranche 1	2822,45	0,86%	-24,27	1,29%	-36,41
APECBRUT	APEC sur BRUT	2822,45	0,024%	-0,68	0,036%	-1,02
PREV_C_TRA	Prévoyance cadre sur tranche A	2822,45	1,075%	-30,34	3,615%	-102,03
FORFAITSOC	Forfait social	102,03			8,00%	-8,16
N_CSGDED	C.S.G. déductible	2875,08	6,80%	-195,51		
TOTAL_COTIS	Total des cotisations et contributions			-571,43		-1216,92
NETSOCIAL	Net social			2167,64		
PAS_NETFISCPOT	Net fiscal potentiel					
PAS_NETFISC	Net fiscal			2251,02		
NETIMP	Net imposable			2251,02		
N_CSGND	C.S.G. non déductible	2875,08	2,40%	-69,00		
N_CRDS	C.R.D.S	2875,08	0,50%	-14,38		
PAS_NETAVANT	Net à payer avant impôt sur le revenu			2167,64		
PAS_PRELEV	Impôt prélevé à la source - Taux personnalisé	2251,02	3,70%	-83,29		
NET	Net à payer			2084,35		

21.3.1

Ci dessous le bulletin avec PERECO

Pour la CET, l'option proportionnel a été choisie.

De ce fait, le montant de la CET due au PERECO est de $1700 \times 0.14\% = 2.38$

Bulletin avec PERECO CET proportionnel

REFERENCES			SALARIE		EMPLOYEUR	
Code	Libellé	Nombre ou base	Taux	Montant	Taux	Montant
SALBASE	Salaire de base			2322,06		
S1_MAJSPEC	Prime de technicité	2322,06	5,00%	116,10		
S1_ANC	Prime d'ancienneté CCNT 51	2438,16	6,00%	146,29		
S1_INDLAFORCA2	Indemnité mensuelle métiers socio-éducatifs			238,00		
PCO_VERSEMENT	Versement au titre du PERECO	1700,00				
BRUT	Brut			2822,45		
Cotisations						
MALADIE	Maladie	2822,45			7,00%	-197,57
SOLIDARITE	Contribution Solidarité Autonomie	2822,45			0,30%	-8,47
ALLOCFAMREDUIT	Allocation familiale Taux réduit	2822,45			3,45%	-97,37
ACCIDENT	Accident du travail	2822,45			3,70%	-104,43
VIEILLESSE	Vieillesse	2822,45	0,40%	-11,29	2,02%	-57,01
VIEILLESSE_TRA	Vieillesse sur tranche A	2822,45	6,90%	-194,75	8,55%	-241,32
FNAL	F.N.A.L. en totalité	2822,45			0,50%	-14,11
TRANSPORT	Versement de transport	2822,45			2,00%	-56,45
ASSEDICBRUT	Assurance chômage sur brut	2822,45			4,05%	-114,31
FNGS	F.N.G.S.	2822,45			0,20%	-5,64
SYNDICAT	Contribution au dialogue social	2822,45			0,016%	-0,45
RET_COM_TU1	Retraite Tranche 1	4441,50	4,06%	-180,32	6,10%	-270,93
RET_COM_TU2	Retraite Tranche 2	80,95	8,64%	-6,99	12,95%	-10,48
RET_CEG_TU1	CEG Tranche 1	4441,50	0,86%	-38,20	1,29%	-57,30
RET_CEG_TU2	CEG Tranche 2	80,95	1,08%	-0,87	1,62%	-1,31
RET_CET_TU1	CET Tranche 1	11592,00	0,14%	-16,23	0,21%	-24,34
RET_CET_TU2	CET Tranche 2	80,95	0,14%	-0,11	0,21%	-0,17
APECBRUT	APEC sur BRUT	4522,45	0,024%	-1,09	0,036%	-1,63
PREV_C_TRA	Prévoyance cadre sur tranche A	4441,50	1,075%	-47,75	3,615%	-160,56
PREV_C_TRB	Prévoyance cadre sur tranche B	80,95	1,515%	-1,23	6,505%	-5,27
FORFAITSOC	Forfait social	165,83			8,00%	-13,27
N_CSGDED	C.S.G. déductible	2875,08	6,80%	-195,51		
N_PCO_CSGDED	C.S.G. déductible PERECO	1734,05	6,80%	-117,92		
PCO_SOLIDARITE	Contribution Solidarité Autonomie PERECO	1700,00			0,30%	-5,10
PCO_ACCIDENT	Accident du travail PERECO	1700,00			3,70%	-62,90
TOTAL_COTIS	Total des cotisations et contributions			-812,26		-1510,39
NETSOCIAL	Net social			2153,68		
PAS_NETFISCPOT	Net fiscal potentiel					
PAS_NETFISC	Net fiscal			2237,06		
NETIMP	Net imposable			2237,06		
N_CSGND	C.S.G. non déductible	2875,08	2,40%	-69,00		
N_PCO_CSGND	C.S.G. non déductible PERECO	1734,05	2,40%	-41,62		
N_CRDS	C.R.D.S	2875,08	0,50%	-14,38		
N_PCO_CRDS	C.R.D.S PERECO	1734,05	0,50%	-8,67		
PAS_NETAVANT	Net à payer avant impôt sur le revenu			2153,68		
PAS_PRELEV	Impôt prélevé à la source - Taux personnalisé	2237,06	3,70%	-82,77		
NET	Net à payer			2070,91		
PCO_COTSAL	Cotisation salariale PERECO			277,16		
PCO_NET	Versement net PERECO	1422,84				

EVALUATION

Dans l'exemple ci dessous, pour la CET, l'option CET sur bulletin a été choisie.

Le montant de la CET est entièrement affectée au bulletin. Cela explique que les 2.38€ calculé précédemment est retiré du montant de cotisation salariale PERECO

Bulletin avec PERECO CET sur bulletin

REFERENCES			SALARIE		EMPLOYEUR	
Code	Libellé	Nombre ou base	Taux	Montant	Taux	Montant
ALBASE	Salaire de base			2322,06		
1_MAJSPEC	Prime de technicité	2322,06	5,00%	116,10		
1_ANC	Prime d'ancienneté CCNT 51	2438,16	6,00%	146,29		
1_INDLAFORCA2	Indemnité mensuelle métiers socio-éducatifs			238,00		
CO_VERSEMENT	Versement au titre du PERECO	1700,00				
BRUT	Brut			2822,45		
EVALUATION						
Cotisations						
MALADIE	Maladie	2822,45			7,00%	-197,57
SOLIDARITE	Contribution Solidarité Autonomie	2822,45			0,30%	-8,47
ALLOCATIONFAMREDUIT	Allocation familiale Taux réduit	2822,45			3,45%	-97,37
ACCIDENT	Accident du travail	2822,45			3,70%	-104,43
VEILLESSE	Vieillesse	2822,45	0,40%	-11,29	2,02%	-57,01
VEILLESSE_TRA	Vieillesse sur tranche A	2822,45	6,90%	-194,75	8,55%	-241,32
F.N.A.L.	F.N.A.L. en totalité	2822,45			0,50%	-14,11
TRANSPORT	Versement de transport	2822,45			2,00%	-56,45
ASSEDICBRUT	Assurance chômage sur brut	2822,45			4,05%	-114,31
F.N.G.S.	F.N.G.S.	2822,45			0,20%	-5,64
SYNDICAT	Contribution au dialogue social	2822,45			0,016%	-0,45
RET_COM_TU1	Retraite Tranche 1	4441,50	4,06%	-180,32	6,10%	-270,93
RET_COM_TU2	Retraite Tranche 2	80,95	8,64%	-6,99	12,95%	-10,48
RET_CEG_TU1	CEG Tranche 1	4441,50	0,86%	-38,20	1,29%	-57,30
RET_CEG_TU2	CEG Tranche 2	80,95	1,08%	-0,87	1,62%	-1,31
RET_CET_TU1	CET Tranche 1	11592,00	0,14%	-16,23	0,21%	-24,34
RET_CET_TU2	CET Tranche 2	80,95	0,14%	-0,11	0,21%	-0,17
APECBRUT	APEC sur BRUT	4522,45	0,024%	-1,09	0,036%	-1,63
PREV_C_TRA	Prévoyance cadre sur tranche A	4441,50	1,075%	-47,75	3,615%	-160,56
PREV_C_TRB	Prévoyance cadre sur tranche B	80,95	1,515%	-1,23	6,505%	-5,27
FORFAITSOC	Forfait social	165,83			8,00%	-13,27
C.S.G. déductible	C.S.G. déductible	2875,08	6,80%	-195,51		
C.S.G. déductible PERECO	C.S.G. déductible PERECO	1734,05	6,80%	-117,92		
CONTRIBUTION SOLIDARITE PERECO	Contribution Solidarité Autonomie PERECO	1700,00			0,30%	-5,10
ACCIDENT PERECO	Accident du travail PERECO	1700,00			3,70%	-62,90
TOTAL_COTIS	Total des cotisations et contributions			-812,26		-1510,39
NETSOCIAL	Net social			2151,30		
NETFISCALPOT	Net fiscal potentiel					
NETFISC	Net fiscal			2234,68		
NETIMP	Net imposable			2234,68		
C.S.G. non déductible	C.S.G. non déductible	2875,08	2,40%	-69,00		
C.S.G. non déductible PERECO	C.S.G. non déductible PERECO	1734,05	2,40%	-41,62		
C.R.D.S	C.R.D.S	2875,08	0,50%	-14,38		
C.R.D.S PERECO	C.R.D.S PERECO	1734,05	0,50%	-8,67		
NETAVANT	Net à payer avant impôt sur le revenu			2151,30		
IMPOT PRELEV	Impôt prélevé à la source - Taux personnalisé	2234,68	3,70%	-82,68		
NET	Net à payer			2068,62		
COTISATION SALARIALE PERECO	Cotisation salariale PERECO			274,78		
VERSEMENT NET PERECO	Versement net PERECO	1425,22				

Fonctionnement de l'abondement

Contrairement au PERECO, l'abondement est basé uniquement sur un ensemble de rubriques n'utilisant pas de mot clé particulier.

PCOA_ABOND *Montant brut de l'abondement PERECO* est la rubrique de paye à utiliser en variable de paye pour saisir le montant brut de l'abondement.

L'abondement est soumis aux cotisations de taxe sur les salaires, au forfait social (16% ou 20%) et aux cotisations CSG-CRDS.

La rubrique entre dans l'itérative brut avec un taux à zéro afin d'être comptabilisée correctement sans modifier le BRUT.

Elle entre également dans les itératives B_COT_TAXESAL et B_COT_FORSOC16.

Elle est également utilisée par la base de cotisation BC_PCOA_ABOND qui est la base de cotisation pour les rubriques CSG-CRDS spécifiques à l'abondement PERECO : N_PCOA_CRDS, N_PCOA_CSGDED et N_PCOA_CSGND.

Il n'y a pas d'abattement CSG sur l'abondement PERECO.

Ci dessous deux bulletins avec et sans abondement. Le net à payer ne change pas.

En revanche le total salarial des cotisations est augmenté de la CSG-CRDS pour 9.70€

REFERENCES		SALARIE		EMPLOYEUR	
Libellé	Nombre ou base	Taux	Montant	Taux	Montant
Salaires de base			2193,82		
Prime d'ancienneté CCNT 51	2193,82	7,00%	153,57		
Indemnité mensuelle métiers socio-éducatifs			238,00		
Brut			2585,39		
SANTÉ					
Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	2585,39			7,00%	180,98
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès Tranche A	2585,39	1,075%	27,79	3,615%	93,46
Complémentaire Santé	37,09	50,00%	18,55	50,00%	18,55
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES	2585,39			1,50%	38,78
RETRAITE					
Sécurité Sociale plafonnée	2585,39	6,90%	178,39	8,55%	221,05
Sécurité Sociale déplafonnée	2585,39	0,40%	10,34	2,02%	52,22
Complémentaire Tranche 1	2585,39	4,92%	127,20	7,39%	191,06
FAMILLE	2585,39			3,45%	89,20
ASSURANCE CHÔMAGE					
Chômage	2585,39			4,25%	109,88
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					363,84
CONTRIBUTION SOCIALE GENERALISEE					
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	2652,16	6,80%	180,35		
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	2652,16	2,90%	76,91		
EXONÉRATIONS, ÉCRÉT. ET ALLÈGEM. DE COTISATIONS					-130,82
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			619,53		1269,57
Net social			1965,86		
Net imposable			2061,32		
Net à payer avant impôt sur le revenu			1965,86		
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie			36,35		
Impôt prélevé à la source	2061,32	0,00%	0,00		
Net à payer			1965,86		

REFERENCES		SALARIE		EMPLOYEUR	
Libellé	Nombre ou base	Taux	Montant	Taux	Montant
Salaires de base			2193,82		
Prime d'ancienneté CCNT 51	2193,82	7,00%	153,57		
Indemnité mensuelle métiers socio-éducatifs			238,00		
Montant brut de l'abondement PERECO	100,00				
Brut			2585,39		
SANTÉ					
Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	2585,39			7,00%	180,98
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès Tranche A	2585,39	1,075%	27,79	3,615%	93,46
Complémentaire Santé	37,09	50,00%	18,55	50,00%	18,55
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES	2585,39			1,50%	38,78
RETRAITE					
Sécurité Sociale plafonnée	2585,39	6,90%	178,39	8,55%	221,05
Sécurité Sociale déplafonnée	2585,39	0,40%	10,34	2,02%	52,22
Complémentaire Tranche 1	2585,39	4,92%	127,20	7,39%	191,06
FAMILLE	2585,39			3,45%	89,20
ASSURANCE CHÔMAGE					
Chômage	2585,39			4,25%	109,88
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					377,44
CONTRIBUTION SOCIALE GENERALISEE					
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	2652,16	6,80%	180,35		
C.S.G. déductible sur l'abondement PERECO	100,00	6,80%	6,80		
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	2652,16	2,90%	76,91		
C.S.G. non déductible sur l'abondement PERECO	100,00	2,40%	2,40		
C.R.D.S. sur abondement PERECO	100,00	0,50%	0,50		
EXONÉRATIONS, ÉCRÉT. ET ALLÈGEM. DE COTISATIONS					-130,82
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			629,23		1283,17
Net social			1965,86		
Net imposable			2061,32		
Net à payer avant impôt sur le revenu			1965,86		
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie			36,35		
Impôt prélevé à la source	2061,32	0,00%	0,00		
Net à payer			1965,86		
Cotisation salariale abondement PERECO					9,70
Versement net Abondement PERECO			90,30		

Exemple versement abondement PERECO

Il n'y a pas de problématique de plafond dans ce cas là, puisqu'il n'y a que les cotisations CSG-CRDS concernées.

Le net social, le net imposable et le net à payer sont identiques.

Le total des cotisations et contributions est différent puisqu'il comprend la part de la cotisation CSG déductible de l'abondement.

Sur le base de bulletin après le net à payer apparait le total des cotisations dues à l'abondement, égal au total des cotisations CSG-CRDS de l'abondement, puis le montant net de l'abondement

Bulletin sans abondement

REFERENCES			SALARIE		EMPLOYEUR	
Code	Libellé	Nombre ou base	Taux	Montant	Taux	Montant
SALBASE	Salaire de base			2322,06		
S1_MAJSPEC	Prime de technicité	2322,06	5,00%	116,10		
S1_ANC	Prime d'ancienneté CCNT 51	2438,16	6,00%	146,29		
S1_INDLAFORCA2	Indemnité mensuelle métiers socio-éducatifs			238,00		
BRUT	Brut			2822,45		
Cotisations						
MALADIE	Maladie	2822,45			7,00%	-197,57
SOLIDARITE	Contribution Solidarité Autonomie	2822,45			0,30%	-8,47
ALLOCFAMREDUIT	Allocation familiale Taux réduit	2822,45			3,45%	-97,37
ACCIDENT	Accident du travail	2822,45			3,70%	-104,43
VIEILLESSE	Vieillesse	2822,45	0,40%	-11,29	2,02%	-57,01
VIEILLESSE_TRA	Vieillesse sur tranche A	2822,45	6,90%	-194,75	8,55%	-241,32
FNAL	F.N.A.L. en totalité	2822,45			0,50%	-14,11
TRANSPORT	Versement de transport	2822,45			2,00%	-56,45
ASSEDICBRUT	Assurance chômage sur brut	2822,45			4,05%	-114,31
FNGS	F.N.G.S.	2822,45			0,20%	-5,64
SYNDICAT	Contribution au dialogue social	2822,45			0,016%	-0,45
RET_COM_TU1	Retraite Tranche 1	2822,45	4,06%	-114,59	6,10%	-172,17
RET_CEG_TU1	CEG Tranche 1	2822,45	0,86%	-24,27	1,29%	-36,41
APECBRUT	APEC sur BRUT	2822,45	0,024%	-0,68	0,036%	-1,02
PREV_C_TRA	Prévoyance cadre sur tranche A	2822,45	1,075%	-30,34	3,615%	-102,03
FORFAITSOC	Forfait social	102,03			8,00%	-8,16
N_CSGDED	C.S.G. déductible	2875,08	6,80%	-195,51		
TOTAL_COTIS	Total des cotisations et contributions			-571,43		-1216,92
NETSOCIAL	Net social			2167,64		
PAS_NETFISCPOT	Net fiscal potentiel					
PAS_NETFISC	Net fiscal			2251,02		
NETIMP	Net imposable			2251,02		
N_CSGND	C.S.G. non déductible	2875,08	2,40%	-69,00		
N_CRDS	C.R.D.S	2875,08	0,50%	-14,38		
PAS_NETAVANT	Net à payer avant impôt sur le revenu			2167,64		
PAS_PRELEV	Impôt prélevé à la source - Taux personnalisé	2251,02	3,70%	-83,29		
NET	Net à payer			2084,35		

Bulletin avec abondement

REFERENCES			SALARIE		EMPLOYEUR	
Code	Libellé	Nombre ou base	Taux	Montant	Taux	Montant
SALBASE	Salaire de base			2322,06		
S1_MAJSPEC	Prime de technicité	2322,06	5,00%	116,10		
S1_ANC	Prime d'ancienneté CCNT 51	2438,16	6,00%	146,29		
S1_INDLAFORCA2	Indemnité mensuelle métiers socio-éducatifs			238,00		
PCOA_ABOND	Montant brut de l'abondement PERECO	200,00				
BRUT	Brut			2822,45		
Cotisations						
MALADIE	Maladie	2822,45			7,00%	-197,57
SOLIDARITE	Contribution Solidarité Autonomie	2822,45			0,30%	-8,47
ALLOCFAMREDUIT	Allocation familiale Taux réduit	2822,45			3,45%	-97,37
ACCIDENT	Accident du travail	2822,45			3,70%	-104,43
VIEILLESSE	Vieillesse	2822,45	0,40%	-11,29	2,02%	-57,01
VIEILLESSE_TRA	Vieillesse sur tranche A	2822,45	6,90%	-194,75	8,55%	-241,32
FNAL	F.N.A.L. en totalité	2822,45			0,50%	-14,11
TRANSPORT	Versement de transport	2822,45			2,00%	-56,45
ASSEDICBRUT	Assurance chômage sur brut	2822,45			4,05%	-114,31
FNGS	F.N.G.S.	2822,45			0,20%	-5,64
SYNDICAT	Contribution au dialogue social	2822,45			0,016%	-0,45
RET_COM_TU1	Retraite Tranche 1	2822,45	4,06%	-114,59	6,10%	-172,17
RET_CEG_TU1	CEG Tranche 1	2822,45	0,86%	-24,27	1,29%	-36,41
APECBRUT	APEC sur BRUT	2822,45	0,024%	-0,68	0,036%	-1,02
PREV_C_TRA	Prévoyance cadre sur tranche A	2822,45	1,075%	-30,34	3,615%	-102,03
FORFAITSOC	Forfait social	102,03			8,00%	-8,16
N_CSGDED	C.S.G. déductible	2875,08	6,80%	-195,51		
N_PCOA_CSGDED	C.S.G. déductible sur l'abondement PERECO	200,00	6,80%	-13,60		
TOTAL_COTIS	Total des cotisations et contributions			-585,03		-1216,92
NETSOCIAL	Net social			2167,64		
PAS_NETFISCPOT	Net fiscal potentiel					
PAS_NETFISC	Net fiscal			2251,02		

